



Blonay, le 2 mai 2025

Préavis N° 05-2025 concernant l'entretien constructif du réseau routier et des réseaux souterrains communaux pour l'année 2025, pour un montant total de CHF 3'940'800.-

EXTRAIT

Du procès-verbal de la séance du Conseil communal de Blonay – Saint-Légier du 29 avril 2025 présidée par Madame Marie-Galante Forestier, présidente.

Le Conseil communal de Blonay - Saint-Légier,

vu le préavis N° 05-2025,

vu les rapports des commissions chargées de son étude,

considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

a accepté à la majorité (68 oui, 0 non et 2 abstentions), les conclusions du préavis municipal, à savoir :

- d'autoriser la Municipalité à exécuter les travaux tels que décrits dans le présent préavis et à signer tous les documents nécessaires ;
- d'octroyer à cet effet à la Municipalité un montant de CHF 3'940'800.- ;
- d'autoriser la Municipalité à financer cet investissement par le recours à l'emprunt ;
- d'autoriser la Municipalité à encaisser la subvention de l'ECA.

Ainsi délibéré et voté en séance du Conseil communal du 29 avril 2025.

LE BUREAU DU CONSEIL COMMUNAL

La présidente

La secrétaire

Marie-Galante Forestier



Ariane Wunderli